

AUVERGNE – RhôneAlpes



Programme régional
pour la réhabilitation des friches

Journée technique
Recyclage des matériaux de déconstruction
4 mai 2016

AXELERA
catalyseur de croissance durable

INDURA

RHÔNE-ALPES
CERF
CENTRE D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES FONCIÈRES

envirhonalp
Filière Rhône-Alpes de Recherche Environnement pour un développement durable



L'EUROPE
S'ENGAGE
en
AUVERGNE – RhôneAlpes
avec le FEDER

AUVERGNE – RhôneAlpes



Frédéric MOUZARINE

Perrier Déconstruction / COLAS

Bertrand FOURNIER

EBM

Retours d'Expériences

AXELERA
catalyseur de croissance durable

INDURA

RHÔNE-ALPES
CERF
CENTRE D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES FONCIÈRES

envirhonalp
File Rhône-Alpes de Recherche Environnement pour un développement durable



L'EUROPE
S'ENGAGE
en
AUVERGNE – RhôneAlpes
avec le FEDER

Présentation du SNED

Film

Le métier de la Démolition est un métier très ancien mais qui a évolué énormément ces dernières décennies laissant place à la « **déconstruction** ». Cet exercice est devenu technique et complexe, il passe par **différentes phases** :

Préparation du chantier (1 mois)

- Analyse soignée de l'ensemble des pièces :
 - diagnostic déchets
 - diagnostic amiante
 - Plomb
- Diagnostic technique et investigations complémentaires si nécessaire
- Définition des modes de déconstruction envisagés
- Analyse de risques

Désamiantage du bâtiment

- Dépôt d'un plan de retrait amiante auprès des instances représentatives pour les informer des méthodes qui seront employées
- Retrait des matériaux contenant de l'amiante par du personnel formé et suivant des règles bien spécifiques



Curage du bâtiment

Objectif : retirer tous les matériaux qui ne sont pas inertes : bois, plâtres, portes, câbles... pour ne des matériaux dit « valorisables » (béton, brique...)

Intérêt :

- Écologique : recycler un maximum de matériaux plutôt que de les mettre en décharge
- Économique : il est moins coûteux de recycler et valoriser les matériaux

Le curage peut être réalisé soit manuellement soit à l'aide de mini engins en sécurisant au préalable les planchers inférieurs en les étayant.



Abattage

Il existe plusieurs méthodes pour démolir un bâtiment :

- **Manuelle** : Lorsque la proximité d'autres bâtiments ou un environnement compliqué ne permettent pas la démolition mécanique d'un bâtiment.



- **L'écrêtage** : lorsque la proximité d'un bâtiment ou lorsque les moyens mécaniques ne le permettent pas (bâtiment trop haut par exemple), l'écrêtage peut être utilisé pour ramener le bâtiment à hauteur de pelle (50 mètres maxi en France)

Abattage

- **La déconstruction mécanique** traditionnelle est réalisée par des engins de 20 à 120 tonnes pour des hauteurs maximum de 50 mètres. Les outils utilisés en bout de flèches sont fonction des structures à démolir.
- **Le foudroyage ou vérinage** : afin de médiatiser les opérations, ces techniques faisant appel à de l'explosif ou vérin (brevet Ferrari), sont parfois utilisées sur des barres type HLM ou lorsque les techniques traditionnelles ne sont pas adaptées (château d'eau).



Évacuation ou recyclage des matériaux

- En fin de chantier, les matériaux seront évacués en **centre de recyclage** ou lorsque le site le permet seront **concassés in situ** par du matériel mobile type concasseur à percussion ou mâchoires.
- Les contraintes environnementales et économiques sont telles que la solution concassage et valorisation sur site sont de plus en plus fréquentes.



QUESTIONS / REPONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION